

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 012

Objet : CONTRAT D'ABONNEMENT AFEL CIVIL FINANCES

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président ;

Vu la proposition financière de la société « CIRIL GROUP » ;

Considérant la nécessité de s'octroyer les services de la société CIRIL GROUP pour assurer une assistance sur le logiciel CIRIL à destination des collaborateurs de la CCSSO ;

DECIDONS

- ARTICLE 1** d'accepter et de signer la proposition financière de la société CIRIL GROUP, Sis, 49 avenue Albert Einstein BP 12074 à Villeurbanne (69603), pour un montant de 500,00 euros HT.
- ARTICLE 2** Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée au registre des décisions.



Fait à Senlis, le 03 JAN. 2026


Guillaume **MARÉCHAL**

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :

03 FEV. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

03 FEV. 2026

CC SENLIS SUD OISE
 30 Avenue Eugene Gazeau
 60300 SENLIS

A l'attention de Mme Françoise PRIEUR

Devis n° 2025-09656-01
 Date 22/10/2025
 Commercial Valentina NEIRA
 Dossier suivi par Déborah CALLEJON
 Objet GF SERVICE AFEL TRANCHE 0 2025

Définition des Prestations	Quantité	Montant/Abt Unitaire € HT	Montant/Abt Total € HT
SERVICE AFEL			
Abonnement AFEL Civil Finances tranche 0 (jusqu'à 4h/an)	1,00 ff	500,00 €	500,00 €
Total HT			500,00 €
TVA			100,00 €
Total TTC			600,00 €

Conditions d'exécution :

Prestation(s) effectuée(s) à distance.

Conditions financières :

Notre offre financière s'entend hors taxes. Tout changement pouvant intervenir sur le taux de TVA sera répercuté sur nos factures à la date de leur établissement.

Conditions de facturation :

Facturation de la première année à l'activation du service. A l'issue de la période couverte par le bon de commande, le contrat AFEL sera automatiquement intégré au contrat de maintenance en cours.

Validité de l'offre :

3 mois.

Bon pour accord le :	
N° de Commande et/ou d'Engagement OBLIGATOIRE :	
Nom :	
Fonction :	
Cachet et signature :	